

Perspectives

Apériodique – n°19/207 – 2 décembre 2019

FRANCE – Conjoncture

L'horizon s'éclaircit pour l'industrie manufacturière

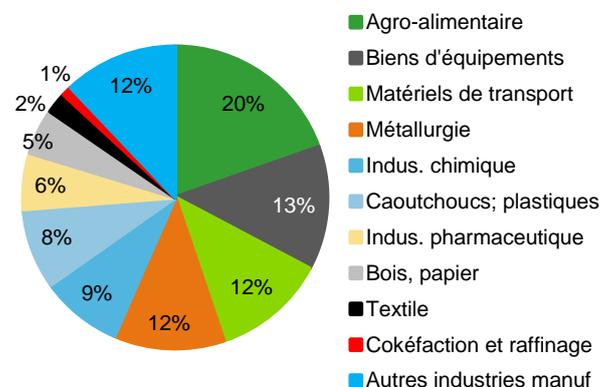
- L'industrie française est plus résistante que celle d'autres pays plus intégrés aux chaînes de valeurs mondiales dans le contexte actuel d'incertitudes commerciales et géopolitiques.
- La production manufacturière semble avoir atteint son point bas mais ne devrait pas connaître un rebond important. A court terme, une stabilisation de l'activité semble plus probable avant une éventuelle reprise graduelle.
- Malgré un poids de plus en plus faible dans l'économie, le secteur manufacturier reste un moteur des gains de productivité.
- Quatre secteurs au solde commercial positif soutiennent la compétitivité des exportations françaises.
- Malgré les effets d'annonce, les hausses de droits de douane américains ont pour l'instant un impact négligeable sur les exportations françaises.
- Les réformes menées depuis 2013 ont permis une moindre augmentation des coûts du travail en France qu'en Allemagne notamment, améliorant la compétitivité coût de l'industrie manufacturière française et permettant un rebond de l'investissement et des créations nettes d'emploi sur les dernières années.
- De façon structurelle, les réformes baissant la fiscalité des entreprises et agissant sur la compétitivité, ainsi que la spécialisation dans des secteurs dynamiques (aéronautique, pharmaceutique, chimie), devraient permettre de renforcer durablement l'industrie manufacturière française.

Le ralentissement conjoncturel de l'activité manufacturière pourrait toucher à sa fin

Le freinage du secteur manufacturier au niveau mondial impacte la France, bien que dans une moindre mesure

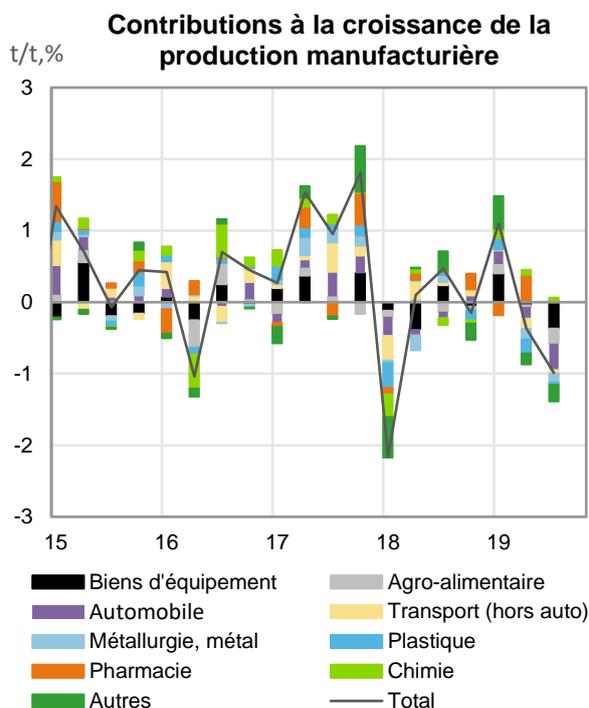
Au cours des dernières années, l'industrie française s'est développée sur des secteurs de pointe à haute valeur ajoutée parmi lesquels l'industrie aéronautique, pharmaceutique ou la chimie alors que d'autres secteurs ont vu leur importance décliner au fil du temps. C'est notamment le cas de la métallurgie et de l'industrie textile. L'agro-alimentaire a plutôt bien résisté et continue de représenter 20% de la valeur ajoutée produite par l'industrie manufacturière. Il reste également un des quatre secteurs où la France dégage un excédent commercial.

VA par branche dans l'industrie manufacturière (2018)



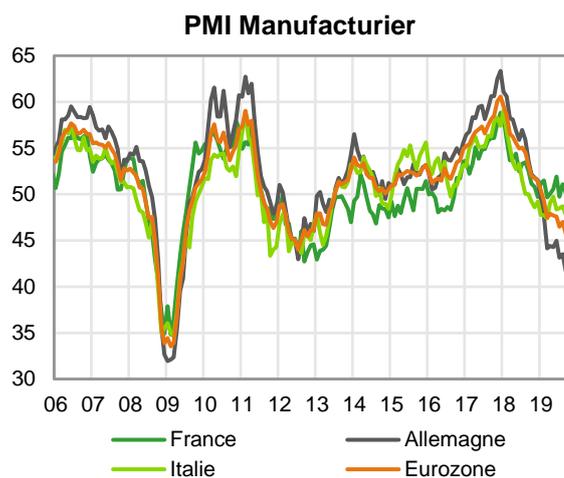
Sources : INSEE, Crédit Agricole SA.

La croissance en volume de la production (et de la VA) dans l'industrie manufacturière a nettement ralenti en 2018 à 0,3% (0,1% pour la VA) après avoir été dynamique à +2,8% en 2017. De plus, la croissance de la production (et de la VA) a été négative aux deuxième et troisième trimestres 2019. Pour 2019, l'acquis de croissance se situe actuellement à +0,5%.



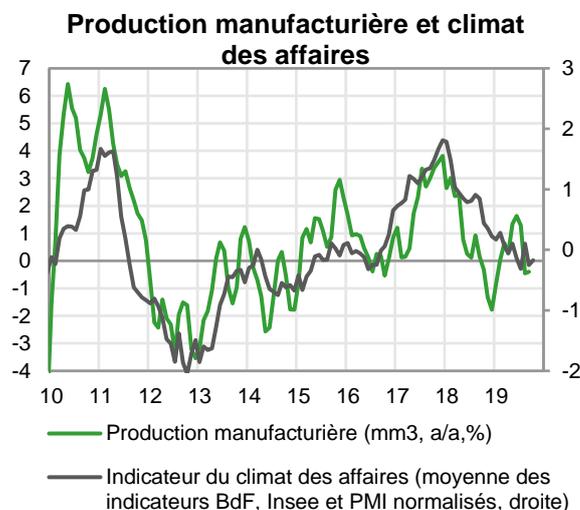
Ces éléments sont à remettre dans un contexte mondial de ralentissement de l'activité manufacturière dû à la fois aux tensions commerciales mais également à l'incertitude géopolitique dans une plus large mesure. Les changements de réglementation dans le secteur automobile avec l'implémentation des normes environnementales WLTP en septembre 2018 ont aussi eu un fort impact sur l'activité, notamment en Allemagne. Le cycle des stocks est également venu aggraver la contraction de l'activité manufacturière. Dans cet environnement, l'activité manufacturière en France semble mieux résister que celle de ses voisins. En outre, la faible performance de l'industrie manufacturière a un impact moindre en France, où elle ne représente que 10% du PIB, qu'en Allemagne par exemple où sa part dans la valeur ajoutée atteint 21% du PIB. La moindre intégration dans les chaînes de valeur mondiales vient également limiter la transmission du ralentissement de la demande mondiale à l'industrie française.

Ainsi, les enquêtes de conjoncture sur l'industrie manufacturière se sont maintenues à des niveaux plus élevés en France que dans les autres pays européens et la production y a moins décliné.



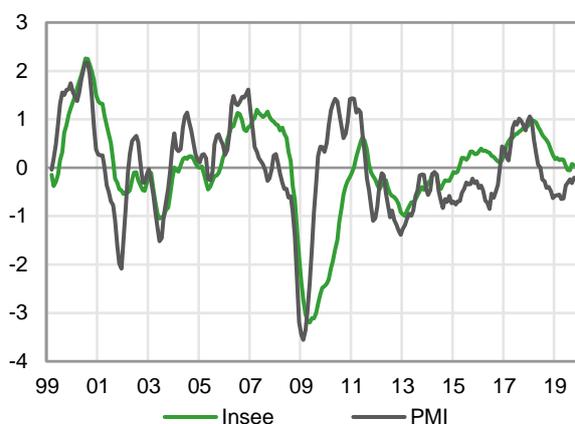
Vers une stabilisation de l'activité du secteur manufacturier. Avant une lente reprise ?

La tendance au ralentissement de l'activité manufacturière entamée en 2018 pourrait avoir atteint un point bas au troisième trimestre 2019. Si une nette reprise ne semble toujours pas d'actualité, nous pourrions assister dans un premier temps à une stabilisation de l'activité manufacturière. Tout d'abord, les enquêtes du climat des affaires dans l'industrie montrent des signes de stabilisation depuis le mois d'avril environ. En effet, si sur un mois, une des enquêtes de conjoncture peut présenter une baisse nette, la moyenne des trois principales enquêtes (INSEE, PMI d'IHS Markit et Banque de France) est relativement stable sur les six derniers mois et en ligne avec une légère progression de l'activité manufacturière sur un an. Pour l'heure, l'acquis de croissance au quatrième trimestre indique une stabilisation de l'activité manufacturière par rapport au trimestre précédent après des contractions au T2 et au T3.



En outre, les indicateurs de commandes des enquêtes de conjoncture ont légèrement progressé depuis les points bas atteints en début d'année 2019. En particulier, les commandes à l'exportation (lissées sur 3 mois) sont légèrement reparties à la hausse selon l'enquête PMI et sont restées très proches de leurs moyennes historiques (ici les indicateurs ont été normalisés, de moyenne 0). Ils n'indiquent donc pas un net rebond de l'activité dans les mois à venir mais suggèrent eux aussi une stabilisation pouvant paver la voie à une reprise progressive au cours des trimestres à venir.

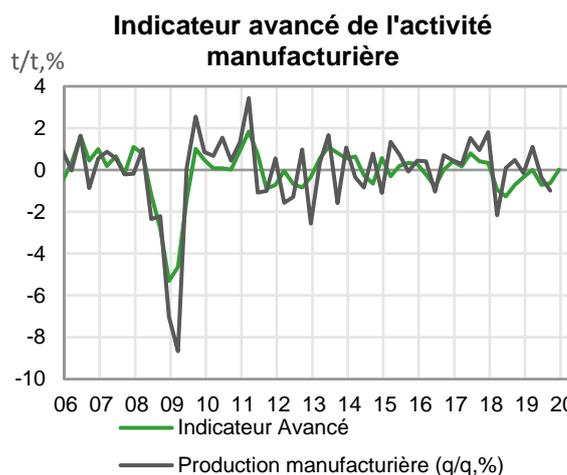
Indicateurs normalisés des commandes à l'export des enquêtes INSEE et PMI



Sources : INSEE, IHS Markit, Crédit Agricole SA.

Ainsi, ces observations nous font anticiper une stabilisation de la croissance de l'activité manufacturière dans les trimestres à venir. La production manufacturière devrait donc connaître une croissance assez faible (0,4%) en 2019 et pourrait se contracter légèrement en 2020 en raison notamment d'un acquis de croissance négatif. En effet, avant d'envisager une éventuelle reprise au second semestre 2020, les niveaux actuels des indicateurs avancés semblent indiquer une production stable dans le secteur en début d'année prochaine.

Notre indicateur avancé de la production manufacturière confirme ces observations. Basé sur différentes composantes des enquêtes du climat des affaires et notamment les composantes avancées comme les commandes à l'exportation et le cycle des stocks, il suggère une quasi-stabilisation de l'activité manufacturière au T4 après -1% au T3. Sur l'année 2019, la production manufacturière progresserait ainsi de 0,4% après 0,3% en 2018.



Source : Crédit Agricole SA.

Un renforcement structurel de la compétitivité du secteur manufacturier

Malgré un poids moindre, le secteur manufacturier reste un moteur des gains de productivité

Le poids de l'industrie manufacturière dans l'économie française a nettement diminué sur les quarante dernières années. Cette baisse a été particulièrement brutale sur le marché de l'emploi où le secteur manufacturier représentait encore 23% de l'emploi total en 1980 contre environ 10% aujourd'hui. En valeur ajoutée (VA), le secteur manufacturier ne représente plus que 10% du PIB aujourd'hui contre 12% il y a 40 ans.

Poids du secteur manufacturier dans l'emploi et la VA en France

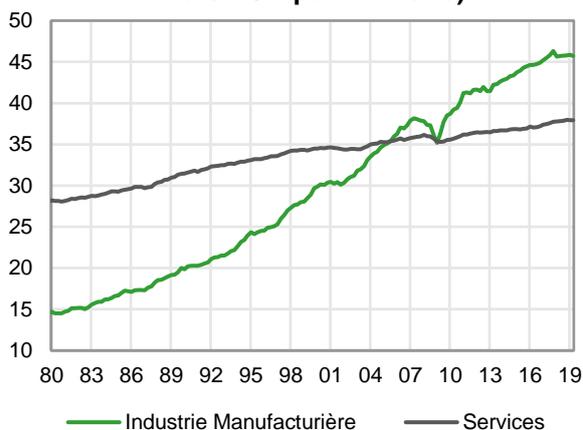


Sources : INSEE, Crédit Agricole SA.

L'industrie manufacturière reste néanmoins un secteur stratégique pour l'économie française, notamment parce qu'il demeure l'un des principaux moteurs des gains de productivité. En effet, la baisse bien plus rapide de l'emploi que de la valeur ajoutée du secteur permet d'illustrer ces gains de productivité du travail sur le long terme. De 1980 à 2019, la productivité de l'industrie manufacturière a

progressé de 3,7% en moyenne chaque année contre 1,5% seulement dans les services. Depuis 2018, les gains de productivité ont cependant nettement ralenti en lien avec la conjoncture mondiale. En effet, alors que les créations d'emplois sont restées dynamiques sur les derniers trimestres, la croissance de l'activité a nettement ralenti. Au deuxième trimestre 2019, la croissance de la productivité en glissement annuel dans le secteur manufacturier était ainsi légèrement négative.

Productivité du travail dans l'industrie manufacturière et les services (VA en volume par ETP en milliers EUR par trimestre)



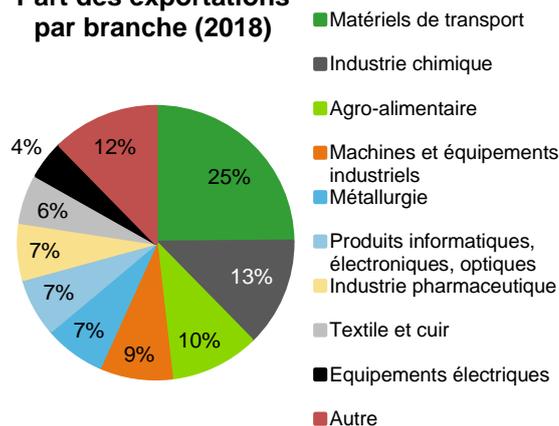
Sources : INSEE, Crédit Agricole SA.

Ces gains de productivité sont particulièrement importants dans certains secteurs ce qui a conduit à une spécialisation de l'industrie française et à un développement plus rapide de secteurs dits à haute valeur ajoutée qui comme nous le verrons soutiennent les exportations.

La compétitivité des exportations françaises repose sur quelques secteurs en rapide développement

Au quatrième trimestre 2019, la livraison de grands contrats dans les secteurs aéronautique et naval est attendue et devrait temporairement améliorer le solde commercial de la France. Le secteur des matériels de transport (qui englobe également l'automobile) reste d'ailleurs le principal moteur des exportations françaises. Alors qu'il ne représente que 12% de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière, il compte pour un quart des exportations en biens.

Part des exportations par branche (2018)

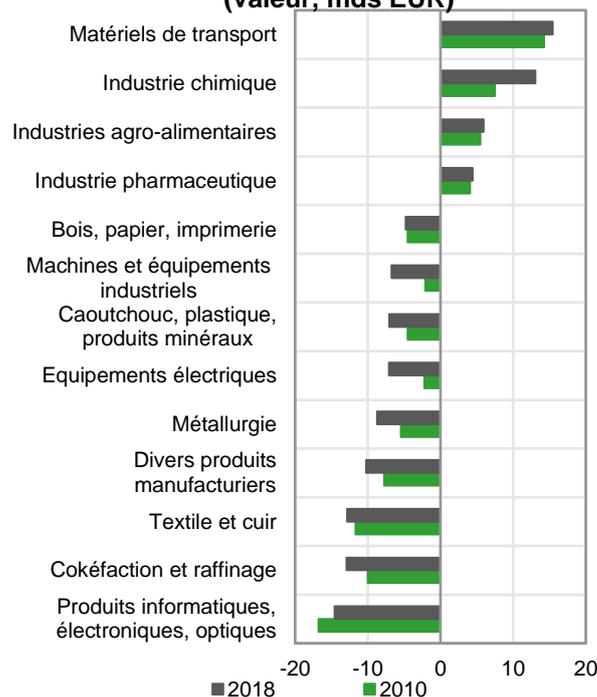


Sources : Direction générale des douanes, Crédit Agricole SA.

La branche des matériels de transport est également l'un des quatre secteurs avec un solde commercial positif et en progression sur les dernières années. Si le secteur automobile est inclus dans la branche des matériels de transport, la balance commerciale dans l'automobile est négative en France depuis 2008. Ceci est dû aux importations de voitures étrangères et notamment allemandes mais également à la part croissante des importations par des constructeurs français de voitures produites à l'étranger (en Espagne et en Europe de l'Est notamment).

Le solde commercial positif du secteur est ainsi uniquement dû à l'aéronautique et au naval. En 2018, le secteur a participé à la stabilisation du déficit commercial de la France en dégagant un excédent à hauteur de 15,5 milliards d'euros lié à d'importantes livraisons chez Airbus et à la remise de deux paquebots aux États-Unis.

Solde commercial par branche (valeur, mds EUR)



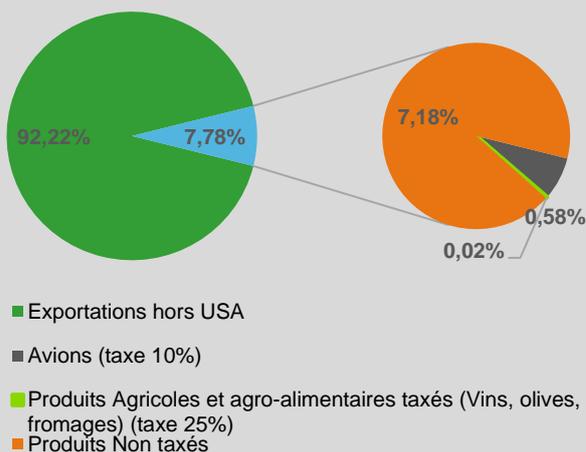
Sources : Direction générale des douanes, Crédit Agricole SA.

Droits de douanes américains : un impact jusqu'à présent négligeable

Le secteur des matériels de transport (en particulier hors automobile) apparaît ainsi comme le fleuron de l'industrie manufacturière française et fait partie des secteurs dans lesquels la France possède un véritable avantage comparatif.

Ce secteur a récemment été visé par l'administration américaine qui a décidé d'imposer des droits de douane sur les importations d'avions en provenance de l'Union européenne, ainsi que sur d'autres produits comme les vins français. Si l'effet d'annonce a fait craindre d'importantes conséquences pour notre économie, l'impact sur les exportations françaises reste très limité. En effet, seulement 3 milliards d'exportations françaises sont visées soit 7,7% des exportations en direction des États-Unis et seulement 0,6% du total des exportations françaises en 2018.

Exportations françaises à destination des États-Unis (% des exportations totales en 2018)

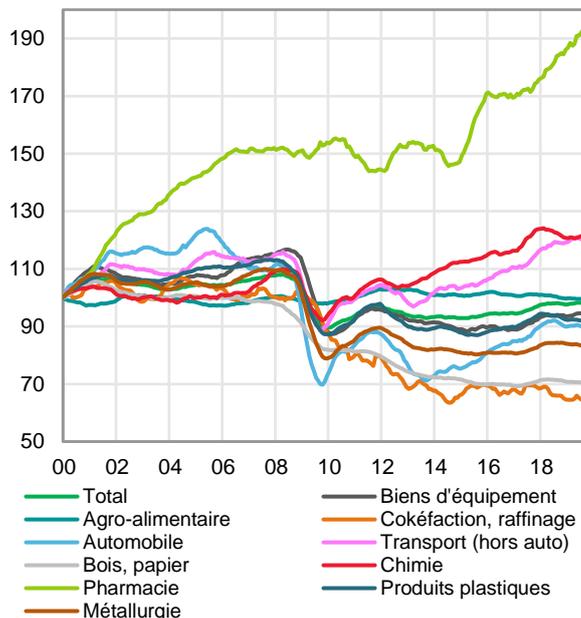


Sources : Direction Générale des Douanes, INSEE, Crédit Agricole SA.

Selon une récente étude de la DG Trésor, la France possède des avantages comparatifs dans les secteurs à haute technologie. Il s'agit notamment de la chimie, l'aéronautique et l'industrie pharmaceutique qui sont par ailleurs des secteurs au solde commercial excédentaire. Ces trois secteurs sont ceux dont la production a progressé le plus vite sur les 20 dernières années et dans lesquels les avantages comparatifs se sont renforcés, toujours selon la même étude. A l'inverse, d'autres industries désormais moins compétitives telles que l'industrie automobile et la métallurgie se contractent.

Ces avantages et cette spécialisation sont des signaux favorables à long terme pour une industrie française dont la compétitivité est souvent jugée insuffisante.

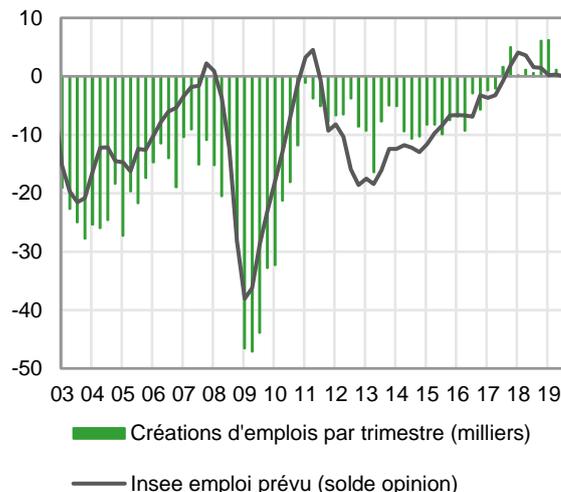
Evolution de la production par secteur de l'industrie manufacturière 01/2000=100



Un retournement de la dynamique de l'emploi, soutenu en partie par les récentes réformes

L'industrie manufacturière a été un secteur créateur net d'emplois en 2017 et 2018 et devrait également l'être en 2019 malgré un ralentissement du rythme des créations d'emplois en fin d'année suite à la contraction de l'activité dans l'ensemble du secteur. Néanmoins, les indicateurs emplois des enquêtes de conjoncture restent bien au-dessus de leurs moyennes historiques, et indiquent plutôt une stabilisation de l'emploi total à court terme dans le secteur qu'un nouveau déclin.

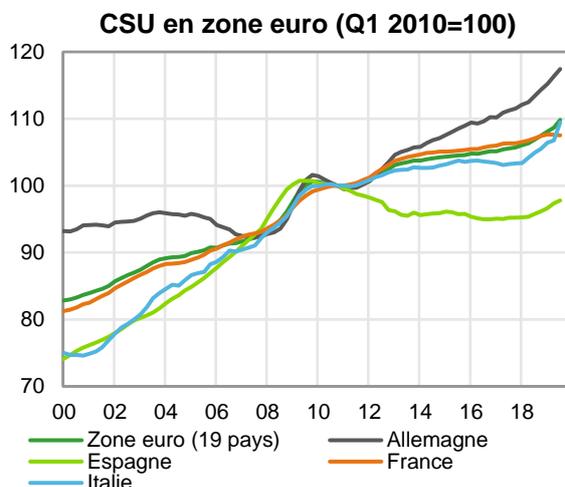
Créations nettes d'emplois et emploi prévu par les industriels



Sources : INSEE, Crédit Agricole SA.

Cette stabilisation de l'emploi après deux années de créations nettes confirme la rupture avec la tendance à la baisse de l'emploi dans le secteur sur

les dernières décennies. Au-delà d'une accélération de la croissance en 2017, nous pouvons en partie attribuer ces créations d'emplois aux réformes menées depuis 2013 (année de la mise en place du CICE) et visant à réduire les coûts du travail, notamment sur les bas salaires.



La compétitivité coût de l'industrie manufacturière s'est ainsi améliorée sur les dernières années comme en témoigne l'évolution des coûts salariaux unitaires (coûts salariaux par unité de valeur ajoutée en volume) en France par rapport à ses voisins et notamment à l'Allemagne. Le coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière est désormais plus bas en France qu'en Allemagne. Ce n'était pas encore le cas en 2012. L'amélioration de la compétitivité coût de la France devrait se poursuivre : depuis 2019, le CICE s'est transformé

en baisse de charges pérennes et sera renforcé par une baisse supplémentaire des cotisations sociales sur les bas salaires. C'est cet effet supplémentaire sur les bas salaires qui pourrait expliquer le dynamisme des créations d'emplois dans des secteurs à relativement faible technologie comme l'industrie agro-alimentaire.

Les réformes récentes ont ainsi abaissé les coûts salariaux et fiscaux des entreprises. Ceci leur a permis d'embaucher, d'augmenter leurs marges et d'investir plus massivement, renforçant par la même occasion la spécialisation de l'industrie manufacturière et augmentant sa compétitivité hors coût.

En résumé, le secteur manufacturier français pourrait approcher du bout du tunnel. De façon conjoncturelle tout d'abord, nous observons une stabilisation de l'activité après plusieurs trimestres de déclin. De façon plus structurelle, la dynamique de l'emploi s'est inversée dans le secteur depuis 2013. Les réformes récentes ont soutenu la compétitivité coût de l'industrie française et permis aux entreprises d'embaucher et d'investir dans un secteur destructeur net d'emplois sur les dernières décennies. La pression fiscale sur les entreprises devrait continuer à s'alléger dans les années à venir avec la réforme prévue sur l'impôt sur les sociétés et le futur Pacte productif 2025. En outre, la spécialisation se fait sur des secteurs porteurs tels que l'aéronautique, la chimie, le secteur pharmaceutique et les produits de luxe tandis que la structure de l'industrie allemande paraît vieillissante. Ces secteurs sont déjà les moteurs des exportations françaises et leur poids devrait continuer à augmenter dans les années à venir. ■

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
27/11/2019	<u>Guerre commerciale : quelle méthode d'analyse utiliser pour ne pas avoir le tournis ?</u>	Monde
22/11/2019	<u>Royaume-Uni – Qu'attendre des élections de décembre ?</u>	Royaume-Uni
22/11/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/11/2019	<u>France – Travail temporaire, tendances à mi-novembre 2019</u>	France, sectoriel
20/11/2019	<u>France – Établissements de santé : tendances à mi-novembre 2019</u>	France, sectoriel
19/11/2019	<u>La pause déjeuner à l'heure de l'innovation</u>	Sectoriel, restauration
15/11/2019	<u>Italie - Scénario 2019-2020 : une croissance qui peine à redémarrer</u>	Italie
15/11/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
13/11/2019	<u>Les cent yeux du géant Argos</u>	Monde
08/11/2019	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
08/11/2019	<u>Italie – Conjoncture : bilan macroéconomique</u>	Italie
07/11/2019	<u>Allemagne – Situation budgétaire</u>	Allemagne
06/11/2019	<u>Liban : un Printemps arabe à retardement</u>	Liban
04/11/2019	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agri-Agro
31/10/2019	<u>Podcast - Brexit : sortira-t-on de l'impasse ?</u>	Brexit
30/10/2019	<u>France – PIB T3, une croissance stable, toujours portée par la demande intérieure</u>	France
29/10/2019	<u>Italie – Immobilier résidentiel</u>	Italie, immobilier

Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des Etats-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille - **Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur l'App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.